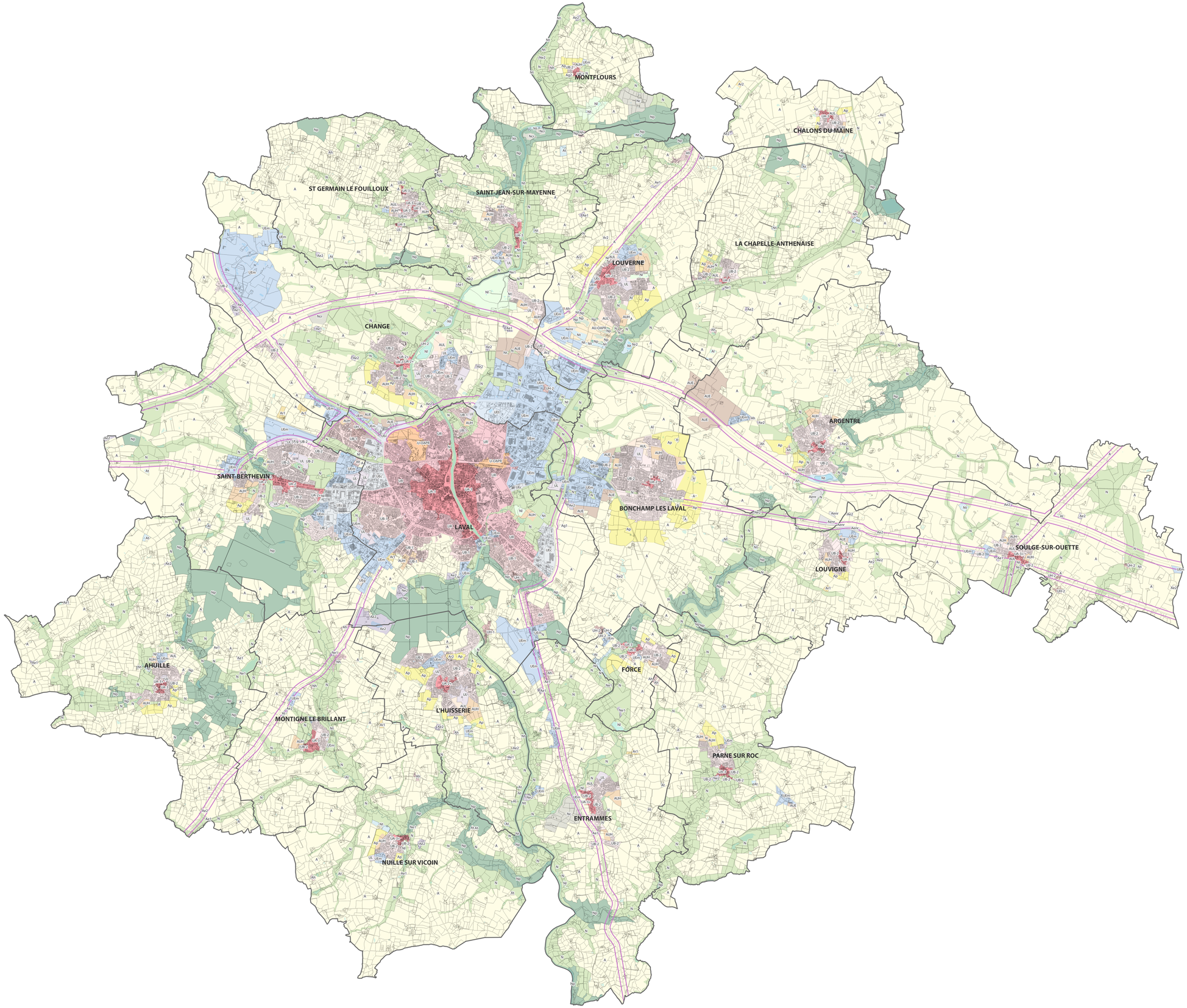

N

0 1000 2000 m 1:35000

LAVAL agglo — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

4.1 Zonage général

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....

4 Règlement graphique

	UA	UA-1	Zone urbaine centrale et mixte de la Ville de Laval
		UA-2	Zone urbaine centrale et mixte de villes
		UA-2+	Zone urbaine centrale et mixte de villes à hauteurs plus élevées
		UA-3	Zone urbaine centrale et mixte de bourgs et villages
		UA-3+	Zone urbaine centrale et mixte de bourgs et villages à hauteurs plus élevées
	UR		Zone urbaine périphérique et mixte de la Ville de Laval, propice au renouvellement urbain
	UB	UB-1	Zone urbaine d'extension récente à Laval et Changé
		UB-2	Zone urbaine d'extension récente dans les autres communes de l'agglomération
	UH	UH-1	Tissu d'habitat historique de hameau à Laval
		UH-2	Tissu d'habitat historique de hameau dans les autres communes de l'agglomération
	UE	UEm	Zone d'activités mixte
		UEt	Zone d'activités tertaires et technologiques
		UEc	Zone d'aménagement commerciale (ZACO)
		UEg	Secteur de la zone d'activités dédié aux aires d'accueil et terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat des gens du voyage
	UL		Zone urbaine essentiellement dédiée aux équipements et loisirs
		ULg	Secteur de la zone d'équipements et loisirs dédié aux aires d'accueil et terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat des gens du voyage
	U-OAPR		Zone urbaine stratégique couverte par une OAP réglementaire
	AU	AUH	Zone d'extension à destination principale d'habitat
		AUL	Zone d'extension à destination principale d'équipement et de loisir
		AUE	Zone d'extension à destination principale d'activités économiques
	AU-OAPR		Zone d'extension stratégique couverte par une OAP réglementaire
	A		Zone agricole
		Ap	Zone agricole protégée en ceinture des bourgs
	N		Zones à caractère naturel et forestier participant aux continuités écologiques
		Np	Zone spécifique de protection forte pour la qualité du milieu écologique (réservoirs de biodiversité)
		Nc	Zone spécifique dédiée aux activités de carrières
	Ah/Nh		STECAL Habitat : Hameau permettant les nouvelles constructions d'habitations (comblement, extensions + annexes) en campagne
	Ae/Ne		STECAL Mixte (Habitat + Activités) : Secteur dédié aux activités isolées en campagne + évolution de l'habitat existant (extensions et annexes)
		Ae1/Ne1	Extension des activités existantes et création d'annexes
		Ae2/Ne2	Création de nouveaux bâtiments à usage d'activité, extensions et annexes
	Ag/Ng		STECAL pour les habitats démontables et mobiles
		Ag1/Ng1	Aires d'accueil et terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat des gens du voyage
		Ag2	Habitat démontable constituant un habitat permanent (type yourte, tiny house)
	At/Nt		STECAL Tourisme et Loisirs : Activités de loisirs et de tourisme (gîtes, restaurant, camping, chalets, maisons éclusières)
	Ar/Nr		STECAL Activités rurales, non agricoles : Activités non agricoles mais compatibles en milieu rural (chenils, centres équestres, ...)
		Ar1/Nr1	Centres équestres
		Ar2/Nr2	Abris pour animaux et constructions pour activités cynégétiques de taille limitée
	Al/Nl		STECAL Équipements légers de loisirs : Zones d'équipements à vocation de loisirs avec caractère naturel dominant (constructions légères, jardins familiaux)
	Aenr/Nenr		STECAL Energies renouvelables

Limites communales

Marges de recul (L111-6 du CU)

LAVAL agglo — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sources (Cadastre) : DGFIP/Etalab - Septembre 2019